

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI LE 23 novembre 2015  
18H30.

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, appelle l'assemblée à l'ordre, effectue la prière, et procède au relevé des présences.

	<u>PRÉSENTS</u>	<u>ABSENTS</u>
Paul-Aimé Mallet, maire	X	
Serge LeMay, Conseiller et maire-adjoint		X
Lorina Vienneau, Conseillère	X	
Madeleine Roussel, Conseillère	X	
Normand Vienneau, Conseiller		X
Alvine Bulger, DG, sec. mun. Adjointe	X	

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande s'il y a des conflits d'intérêts. Il n'y en a pas.

1. Lecture de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter l'ordre du jour.

**201564**, IL fut proposé par la **conseillère Lorina Vienneau**, appuyé de la **conseillère Madeleine Roussel**, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**3 Oui                      0 Non                      Adopté.**

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 octobre 2015;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande une proposition pour adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 octobre 2015.

**201565**, Il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé de la **conseillère Lorina Vienneau**, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 octobre 2015 soit adopté.

**4 Oui                      0 Non                      Adopté.**

4. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2015;

M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'ils ont tous lu le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 octobre 2015 et s'ils ont des questions ou commentaires concernant le procès-verbal. Il n'y en a pas.

*RAM*

*CP*

5. Rapports des différents comités;

a) Feu et Police : La secrétaire;

Le maire demande à la secrétaire de donner le rapport pour ce dossier. La secrétaire mentionne qu'elle a fait parvenir un courriel au chef pompier pour recevoir le rapport et qu'elle ne l'avait pas reçu. Pour ce qui est du dossier de police, le village ne reçoit plus aucun rapport.

b) Infrastructures municipales, voirie, par cet immeuble : Conseiller Serge LeMay;

Vu l'absence du conseiller Serge LeMay, le maire mentionne que son rapport soit remis à la prochaine réunion ordinaire publique du conseil municipal.

c) Aménagement du Portuaire : Maire, Paul-Aimé Mallet;

M. Le maire, Paul-Aimé Mallet, nous informe de son rapport en disant que les travaux sur la reconstruction du brise-lame ont très bien été jusqu'à présent. Pour ce qui est du côté des trois cents (300) pieds de reconstruction prévue, à l'automne les pieux (H.Piles) ont été mis en place. Il reste encore quelques travaux à mettre en place. D'autres travaux sur le brise-lame doit être fait cet hiver si la température le permet. Les travaux de la phase I doivent être terminés pour la fin juillet 2016. La phase II doit commencer vers la mi-août. Pour l'enrochement le long de la côte, la protection du chemin et de la ligne électrique, tous les travaux sont terminés. Pour le surplus de roches, le tout sera placé sur le long du chemin.

d) Protection du littoral, Ressources humaines, Développement économique et touristique : Conseiller Normand Vienneau;

Vu l'absence du conseiller Normand Vienneau, le maire mentionne que son rapport est remis à la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal.

e) Culture et Patrimoine : Conseillère Madeleine Roussel;

La conseillère Madeleine Roussel, informe le conseil au sujet des réunions qu'elle a assistées en rapport avec le sommet sur le développement en région et concernant le regroupement des municipalités et DSL. Elle mentionne que le maire de Bertrand, M. Yvon Godin lui a dit que la décision finale pour un regroupement revenait aux citoyens et non au conseil municipal. Pour ce qui est de la rencontre de consultation pour le sommet sur le développement en région qui a eu lieu à Miramichi le 13 et 14 novembre, organisé par l'Association Francophone des Municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), il fut question de l'entretien des routes désignées. Le Ministère des Transports veut que les municipalités paient pour effectuer des travaux. Les municipalités ont ordonné à l'association par voie de vote qu'elles n'étaient pas d'accord avec cela et de faire parvenir cette décision prise au Ministère des Transports. Pour ce qui est du point de la Clinique Médicale, Madame Shelley Robichaud me tient toujours au courant des nouveaux développements.



f) Sports et Loisirs : Conseillère Lorina Vienneau;

Madame la conseillère Lorina Vienneau mentionne que la DG a reçu le remboursement de 15000\$ pour la structure de jeu pour les planches à roulettes. Elle informe également le conseil que pour la prochaine saison hivernale, le village va essayer de trouver une personne pour entretenir l'anneau de glace afin que tous les citoyens puissent profiter du patinage en plein air et avoir une belle activité durant l'hiver 2016. Pour ce qui est du projet Jardins communautaires, il a été faxé au ministère du Développement Social et une copie a été remise également au député. On attend des nouvelles sur ce projet qui pourrait aller d'un montant de l'ordre de 5000\$. Pour ce qui est du projet pour le monte escalier (chaise élévateur pour personnes handicapées), j'ai fait un appel au bureau de la SDR (Société de développement régional) et la réponse fut que pour cette année, les budgets sont pas mal tout au maximum, mais que pour avril 2016 sur le nouveau budget, on devrait avoir une réponse positive de leur part. Je vais quand même continuer de faire des appels pour faire un suivi sur ce projet qui est très important pour les personnes à besoins spéciaux afin qu'ils puissent obtenir ce service l'an prochain.

g) Bilan financier : DG, Alvine Bulger;

La DG, Alvine Bulger, présente son rapport financier pour le mois d'octobre 2015. M. le maire, Paul-Aimé Mallet, demande au conseil s'il y a des questions concernant le rapport financier. Il n'y en a pas.

6. Mot du Maire;

Le maire nous informe que les travaux de la phase I et II du projet des égouts pluviaux sont presque terminés et le conseil travail déjà sur le projet de la phase III. Pour ce qui est du sable que l'on veut déposer sur notre côte ou sur nos dunes, je travaille toujours pour obtenir le permis, je suis toujours en contact avec Madame Mylène Roy de travaux publique Canada. Concernant ce permis, j'ai aussi assisté à des réunions avec des gens du ministère de l'environnement du NB. Pour obtenir ce permis, cela peut prendre de 6 à 12 mois avant de l'avoir, mais je suis confiant de recevoir ce permis avant le creusage du chenal qui va débiter en 2016-2017.

7. Correspondance;

La secrétaire fait la lecture de la correspondance reçu du 21 octobre au 16 novembre 2015.

8. Affaires courantes;

8.1 Résolution : Rampe pour personnes à besoins réduits;

Monsieur le maire donne l'information au conseil comme quoi nous nous devons de faire construire la rampe pour personnes à besoins spéciaux. On a reçu un estimé à ce



sujet et monsieur le maire demande au conseil s'il est prêt pour une résolution afin d'accepter cet estimé.

**201566**, Il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé de la **conseillère Lorina Vienneau**, que «Investissements F.L.J. (2000) Ltée» soit la Cie retenue par le Village de Le Goulet pour la construction de la rampe pour personnes à besoins spéciaux et cela au code du bâtiment exigé au coût de 5650\$ taxe incluse.

**3 Oui                      0 Non                      Adopté.**

#### 9. Affaires Nouvelles;

9.1 Résolution afin d'effectuer la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> lecture par son titre de l'Arrêté # 31 au Village de Le Goulet, Arrêté désignant l'accessibilité aux véhicules hors route sur rue Municipal et rue Principale.

**201567**, il fut proposé par la **conseillère Madeleine Roussel**, appuyé de la **conseillère Lorina Vienneau**, que la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> lecture par son titre soit effectuée pour l'arrêté # 31, Arrêté municipal de Le Goulet désignant une rue municipale et accotements de la rue Principale accessibles aux véhicules hors route.

**3 Oui                      0 Non                      Adopté.**

La secrétaire municipale effectue la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> lecture par son titre de l'arrêt # 31, village de Le Goulet.

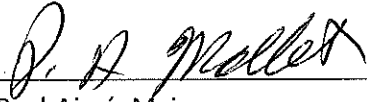
#### 10. Questions et commentaires du Public;

1. Blaise Roussel : Il demande au conseil si qu'on était pas supposé d'avoir 3 estimés avant de prendre une décision pour la construction de la rampe. Monsieur le maire lui répond que des mémos ont été placés à la poste pour avoir des charpentiers de la place pour la construction de la rampe et personnes ne s'est pointé le bout du nez, donc j'ai demandé à la secrétaire de faire appel à F.J. Brideau et Fils (Investissements F.L.J. (2000) Ltée, car le temps pressait et c'était important que la rampe soit construite avant l'hiver.
2. Alyre Mallet : Il demande pour les roches, est que cela est pour le Brakewater, le maire lui répond affirmativement.
3. Adrienne Chiasson : Elle voulait savoir pour l'acceptation du passage pour les VTT, est-ce que seulement pour l'hiver? Le maire lui répond que c'est du 15 décembre au 15 avril et que l'arrêté est renouvelable à chaque année. Nous allons voir comment cela va fonctionner cette année et le conseil décidera par la suite si qu'on va de l'avant par la suite.

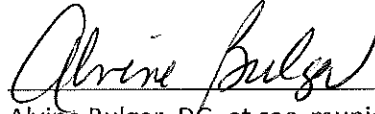


11. Levée de l'Assemblée;

La levée de l'assemblée est proposée par la conseillère Lorina Vienneau à 19h05.



Paul-Aimé, Maire



Alvine Bulger, DG, et sec. municipale adj.

